



Collège Sciences de la santé

Scolarité D.U. Santé

Case 148

146, rue Léo Saignat

CS 61292

33076 BORDEAUX Cedex

ATTESTATION D'ETUDES UNIVERSITAIRES ODONTOLOGIE PEDIATRIQUE

Il est créé par décision des Conseils de l'Université de Bordeaux, à compter de l'année universitaire 2024-2025, une Attestation d'Etudes Universitaires d'odontologie pédiatrique

1. Objectifs de la formation :

- Approfondir, en les diversifiant, les connaissances cliniques acquises lors de la formation initiale, et lors de la formation continue, conformément aux données actuelles de la science et de l'odontologie.
- Formation préalable au DU d'Odontologie pédiatrique.

2. Responsables :

- **Responsable principal :**

Docteur Julia Estivals, PHU

Hôpital Xavier Arnoz, Odontologie

UFR des Sciences odontologiques

146, rue Léo Saignat

33076 Bordeaux cedex

julia.estivals@u-bordeaux.fr



- **Coresponsable**

Docteur Yves DELBOS, MCU-PH

Hôpital Saint-André, Odontologie
UFR des Sciences odontologiques
146, rue Léo Saignat
33076 Bordeaux cedex
06 26 36 32 57
yves.delbos@u-bordeaux.fr

3. Organisation générale de la formation :

- **3-1 Capacité d'accueil :**

Minimum 1 et maximum 20.

- **3-2 Durée de la formation :**

La formation dure 1 an et a lieu tous les ans.

- **3-3 Enseignement théorique :**

L'enseignement est mixte : 6h en présentiel et 36h à distance,
Les cours ont lieu à l'UFR d'Odontologie de Bordeaux,
Les enseignements débutent en janvier ou février.

- **3-4 Stage :**

Ce diplôme n'est pas ouvert au stage.

4. Conditions d'inscription :

Titres requis ou niveau (sous condition de la maîtrise de la langue française orale et écrite) :

- Titulaires du Diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire ou d'un diplôme équivalent permettant aux titulaires d'exercer dans leur pays,
- Etudiants de dernière année du cursus d'odontologie et aux internes en odontologie.

Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima)

5. Coût de la formation :

En formation initiale : 150€ /an

En formation continue : 800€/an

Auquel s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.



6. Contrôle des connaissances et conditions de validation :

- **6-1 Nombre de session :**

Il est organisé 1 session d'examen.

En cas d'échec, une session de rattrapage sera proposée (entretien de 30min).

- **6-2 Nature des épreuves :**

Le candidat est soumis à 2 épreuves :

- une épreuve écrite de 45 min (QCM, QROC et QR) en distanciel,
- 45 min de cas clinique en distanciel.

- **6-3 Validation :**

Pour être admis, le candidat doit avoir :

- obtenu la moyenne générale,
- ne pas avoir de note éliminatoire (< 7/20).

- **6-4 Dispositions prévues en cas d'échec :**

Le redoublement est autorisé.

En cas d'échec à l'oral, la durée du bénéfice de l'écrit est de 2 ans.

7. Délivrance du diplôme :

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :

- Par voie postale après une demande écrite
- En main propre sur présentation d'une pièce d'identité

Création :

- Conseil UFR des Sciences Odontologiques du 17/02/2025
- Conseil du Collège Sciences de la santé 12/03/2025

Modification :

Modifications (tarifs) :

- Conseil UFR des Sciences Odontologiques du 27/05/2025
- Conseil du Collège Sciences de la santé du 16/07/2025
(Version 2)



Annexe :
AEU Odontologie pédiatrique 2025/2026

• **Programme :**

Module 1 : La normalité

- EC1 : Croissance et développement général
- EC2 : Les grandes fonctions pendant l'enfance : ventilation, manducation, phonation
- EC3 : Morphogenèse des arcades et occlusion
- EC4 : Prise en charge : méthodes diagnostiques et approche relationnelle

Module 2 : Pathologies et enfant à risque

- EC1 : Pathologies bucco-maxillo-dentaires et prise en charge
- EC2 : Répercussions crânio-faciale et bucco-dentaires des pathologies générales et prise en charge
- EC3 : Les enfants en situation de handicap
- EC4 : Prescriptions chez l'enfant

Module 3 : Prévention

- EC1 : Prévention de la carie, des parodontopathies et des traumatismes
- EC2 : Prévention des dysfonctions, et réhabilitation fonctionnelle des arcades
- EC3 : Éducation à la santé
- EC4 : Ergonomie